

TAXE [syrtaks] n. f. - 1770; de sur- et taxe ■ 1 ADMIN., COMM. Taxe excessive illégale. ■ 2 (1785) COUR. Majoration d'une taxe; droit en même temps qu'une autre taxe. *Surtaxe à l'importation. Surtaxe pour affranchissement insuffisant. Surtaxes locales. Surtaxe progressive*: impôt personnel sur les revenus (institué en 1948).

TAXER [syrtakse] v. tr. (1) - 1559; de sur- et taxer ■ 1 Taxer excessivement. ■ 2 Frapper d'une surtaxe (2°). — Numéros de téléphone surtaxés.

TENSION [syrtās] n. f. - 1905; de sur- et tension ■ 1 ÉLECTR. Variation, supérieure à la normale, de la différence de potentiel appliquée à un appareil. > survolage. ♦ PHYS. Tension apparaissant aux bornes du condensateur ou de l'inductance d'un circuit oscillant, et dont l'amplitude est supérieure à celle appliquée à l'ensemble du circuit. *Coefficient de surtension mesuré à l'aide d'un Q-mètre.* ■ 2 UNITÉ. Tension extrême. « Cette surtension d'esprit » GIDE.

TOILÉ, ÉE [syrtwale] adj. - 1985 surtoiler v. tr.; de sur- et toile ■ MAR. Se dit d'un voilier muni d'une surface de voile supérieure à la normale (opposé à sous-toilé).

TONDRE [syrtōdr] v. tr. (41) - 1765; de sur- et tondre ■ TECHN. Couper les extrémités de (la laine, le poil), après le lavage des peaux. — n. f. SURTONTÉ.

SURTOUT [syrtu] adv. - 1539; cf. ancien français seur-, sor-, surtoit; de sur- et tout ■ 1 VIEUX Par-dessus tout, plus que tout autre chose. « l'aime surtout les vers » MÜSSET (cf. Avant-propos). ♦ MOD. (renforçant un conseil, un ordre...) « Ils enverront les motards en reconnaissance. Surtout ne tirez pas dessus » GIDE. « Ah! non! pas de lettre, surtout! [...] Ce sont toujours les lettres qui nous perdent » MAURAC. *N'entrez surtout pas. Plus particulièrement (qualifie un élément plus important parmi plusieurs). « adroite, soigneuse, diligente et surtout vaillante » MOLÈRE.* — (Introd. une circonstance ou condition privilégiée) principalement. « Les femmes ont toutes l'art de cacher leur fureur, surtout quand elle est vive » ROUSSEAU. > particulièrement, finalement. ■ 3 FAM. (emploi critiqué) SURTOUT QUE...: d'autant plus que. « Il eut le temps de lire [...] deux journaux. Surtout c'était gai de lire les journaux: on rappelait les permissionnaires » TRIOLET.

SURTOUT [syrtu] n. m. - 1684 de sur- et tout ■ 1 Vx Vêtement de dessus, cape ou grand manteau ample. > caban, casaque. Deux surtouts « dont l'uniforme était caché par des surtouts en drap » MAURAC. ■ 2 (1694) Pièce de vaisselle ou d'orfèvrerie décorative, qu'on place sur une table. > milieu (de table).

SURVALEUR [syrvælœr] n. f. - 1611; de sur- et valeur ■ 1 DIDACT. Valeur excessive attribuée à qqch. ■ 2 (XX^e; calque de l'allemand Mehrwert) COMPTAB. Plus-value résultant de variables n'ayant pas de réalité comptable. *Survaleur immobilière d'un quartier.*

SURVALORISER [syrvælɔriz] v. tr. (1) - 1946; de sur- et valoriser ■ Accorder une valeur excessive à. *Survvaloriser la performance, le progrès.* — n. f. SURVALORISATION. ■ CONTR. Dévaloriser, dévaloriser.

SURVEILLANCE [syrvɛjās] n. f. - 1663; de surveiller ■ 1 Le fait de surveiller; ensemble des actes par lesquels on exerce un contrôle suivi. > 1 garde, inspection, vigilance. *Déjouer, tromper la surveillance des hommes de garde. Surveillance attentive. Laisser un enfant sans surveillance. Être sous la surveillance de qqn, de la police.* — *La surveillance des travaux* (> conduite, contrôle, direction), *d'une opération technique.* « La surveillance de l'étude était confiée, pour la première fois, à un jeune répétiteur » LARBAUD (> surveillant). — SPÉCIALT Surveillance militaire. > faction, guet, sentinelle. Poste, ronde (> patrouille), service de surveillance. Régime de surveillance policière. > FAM. et PÉN. Régime. Haute surveillance: régime spécial, dans un établissement pénitentiaire. Quartier de haute surveillance. Société de surveillance.

— *Surveillance électronique*, grâce à un appareillage électronique qui enregistre toutes les fonctions importantes du patient. > monitoring. ■ 2 Situation d'une personne surveillée. Être, rester en surveillance à l'hôpital. > observation.

SURVEILLANT, ANTE [syrvɛjɑ̃, ɑ̃t] n. - 1535 « celui qui veille sur, qui a soin de »; aussi adj. jusqu'au XVIII^e; de surveiller ■ 1 Personne qui surveille ce dont elle a la responsabilité, la charge. > 2 garde, gardien. « Cent cinquante mille ouvriers, sous la férule de trois mille six cents surveillants, s'affairèrent » DANIEL-ROPS. — SPÉCIALT Surveillants d'établissement pénitentiaire. > vx argousin, garde-chiourme, gardien, ARG. maton. ♦ TECHN. Agent de maîtrise, contremaître, ouvrier qualifié chargé de surveiller des travaux. *Surveillant technique. Surveillant de travaux* (> aussi conducteur), *de mine* (porion); *de gare, de la voie.* ■ 2 (1875) Personne chargée de la discipline, dans un établissement d'enseignement, une communauté. *Surveillant d'étude, d'internat.* > maître, répétiteur; FAM. 1 pion. — *La surveillante*, qui, dans un hôpital, dirige les infirmières, surveille la bonne marche du service. ♦ ANCIENNT Surveillant(e) général(e), chargé(e) de l'administration intérieure, de la discipline, etc., dans un établissement d'enseignement (ARG. scol. surgé [syʁʒe], 1920); appelé(e) conseiller principal d'éducation depuis 1970.

SURVEILLÉ, ÉE [syrvɛje] adj. - 1762; de surveiller ■ Externe surveillé: élève externe qui reste aux études surveillées. — *Liberté surveillée*: situation des délinquants qui ne sont pas en prison mais doivent se présenter régulièrement à la police pour rendre compte de leurs activités.

SURVEILLER [syrvɛje] v. tr. (1) - 1586, répandu XIX^e (plutôt surveiller à... dans la langue classique); de sur- et veiller ■ 1 Observer avec une attention soutenue, de manière à exercer un contrôle, une vérification. > contrôler, examiner. ♦ *Surveiller qqn*, observer son comportement pour vérifier qu'il ne manque pas à son devoir, pour l'empêcher de mal faire. Il « la surveillait du matin au soir, exigeant d'elle l'emploi de chacune de ses minutes » ZOLA. *Surveiller qqn de près. Surveiller ce que qqn fait.* > 2 épier. *Surveiller qqn du coin de l'œil* (cf. Avoir l'œil sur, avoir à l'œil*). — Avoir autorité pour contrôler. *Surveiller des élèves. Surveiller un prisonnier.* > garder (à vue). — Veiller avec attention et autorité sur. *Surveiller des enfants.* > garder. ♦ *Surveiller qqch.* > contrôler, inspecter. *Chef d'équipe qui surveille les travaux* (cf. Conducteur de travaux). *Surveiller des réparations, la construction d'une maison.* « Au bruit du marteau [...], il sortait pour surveiller les emballages » FLAUBERT. *Surveiller la cuisson du rôti.* ♦ Être, se sentir surveillé. *Travaux surveillés.* ■ 2 Observer attentivement, fixer son attention sur, pour éviter ou prévenir un danger, une action. > observer; veiller. *Surveiller ses bagages. Animal qui surveille sa proie* (pour l'empêcher de s'enfuir). *Malgré Anna « et son regard froid qui le surveillait, il s'est mis à pleurer » MARTIN DU GARD.* ■ 3 Exercer une surveillance policière ou militaire sur (qqn, qqch.), par l'observation, les moyens de défense ou de répression. > guetter. « Surveiller et punir », ouvrage de M. Foucault. — SPORT Surveiller l'adversaire. ■ 4 Être attentif à (ce que l'on fait, ce que l'on dit). *Surveiller son langage. Surveiller ses expressions, ses sentiments.* — *Surveiller sa santé, sa ligne.* ♦ SE SURVEILLER v. pron. (réfl.) Être attentif à ce qu'on dit, à ce qu'on fait. > s'observer.

SURVENANCE [syrvənɑ̃s] n. f. - XV^e; de survenir (1740) ■ DR. Le fait de survenir. > apparition, création.

SURVENANT, ANTE [syrvənɑ̃, ɑ̃t] n. - 1894; du p. prés. de survenir ■ RÉGION. (Canada) Personne qui survient.

SURVENIR [syrvənir] v. intr. (22) - XII^e sorvenir; de sur- et venir ■ 1 Vx ou DR. (CHoses) SURVENIR À: venir après, par surcroît, s'ajouter à. « Les améliorations survenues à l'immeuble » [Code civil]. ■ 2 COUR. Arriver, venir à l'improviste, brusquement. *Personne qui survient quand on parle d'elle* (cf. Quand on parle du loup, on en voit la queue). *Changements qui surviennent*

R.3953.2015

18.02.2016

NON CORRÉ